CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E118923** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2026**

ÉDITÉ LE **12/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/1987
Forme juridique : SARL
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 341889186

Siret : **341 889 186 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6108682

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10517503904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10517503904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **JAMOT ENERGIES SOLUTIONS**

8 RUE DU COMMANDANT FERNAND PICHARDIE
24600 RIBERAC

Téléphone : 05 53 90 13 89 **Fax :** 05 53 90 15 82
Portable : 06 71 90 51 16

Site Internet :
E-mail : jc.laville@entreprise-jamot.com

Responsabilité légale :
LAVILLE JEAN-CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/09/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	18/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	05/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.